



20^{ème} réunion des parties du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)

Segment technique 4-5 Juin 2024, Kinshasa, RDC

Atelier thématique 3 : Chaînes de valeur durables en Afrique centrale

Contributions de l'OIBT à la gestion durable des forêts tropicales en Afrique à travers l'utilisation des critères et indicateurs et contribution au renforcement des chaînes de valeur légales et durables

Olivier AHIMIN

Consultant forestier international pour l'OIBT





Introduction

Les C&I ont contribué à sensibiliser aux avantages que procurent les forêts en dehors de la production de bois et de fibres. Ils pointent aussi l'importance des régimes de gouvernance qui intègrent les valeurs économiques, sociales et environnementales des forêts, y compris par une coordination intersectorielle et la participation constructive des acteurs à tous les échelons

Les C&I forment un ensemble complet qui permet de rendre compte de toutes les fonctions des forêts; ils permettent d'avoir une approche globale de la gestion forestière et offrent ainsi un outil indispensable au processus décisionnel en matière de gestion des forêts.

En 2014, le Conseil international des bois tropicaux a décidé d'entamer un processus destiné à revoir les C&I de l'OIBT dans leur intégralité en vue de les améliorer sur la base des enseignements dégagés et des récents développements, en tenant compte des *Lignes directrices volontaires pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles* (OIBT, 2015) et autres lignes directrices pertinentes, ainsi que des actualisations menées dans le cadre d'autres processus relatifs aux C&I; le recours aux sept domaines thématiques de la GDF pour l'établissement des rapports internationaux; et les récentes tendances en matière de certification et de contrôle local des forêts. Ces 7 domaines thématiques sont couverts par l'ensemble des C&I qui permettent d'évaluer la gestion forestière et d'apprécier son évolution vers la GDF aussi bien au niveau national qu'à celui des Unités Forestières d'Aménagement.





Présentation des Critères et Indicateurs de l'OIBT 2016

Les C&I de l'OIBT se présentent sous la forme d'un cadre, au sein duquel chaque pays peut développer son propre système pour déterminer la viabilité au niveau national et à celui des UFA. Sachant que les C&I constituent un concept évolutif, il importe de les revoir et de les affiner périodiquement à la lumière de l'expérience et de l'évolution des conditions économiques, sociales et environnementales.

- *Critère 1:* Conditions habilitantes de la gestion durable des forêts

Elles font référence à l'engagement politique, aux politiques nationales propices, aux institutions, à une législation et une réglementation fortes, à une gouvernance idoine, à la sécurité de la tenure forestière et aux droits d'accès et d'usage clairement définis, y compris droits coutumiers et traditionnels, qui sont autant de conditions nécessaires à la GDF

- *Critère 2:* Étendue et état des forêts

Il est important de gérer les forêts tropicales en mode pérenne; ce qui exige que l'allocation du foncier et la planification spatiale dans les forêts et en dehors maintiennent ou valorisent leurs valeurs économiques, sociales et environnementales à l'échelle du paysage. Cette approche demande que soit adopté un cadre de planification forestière aux niveaux national, infranational ou à celui du paysage





Présentation des Critères et Indicateurs de l'OIBT 2016

- *Critère 3: Santé et résilience de l'écosystème forestier*

La résilience est un aspect essentiel de la GDF dans les forêts tropicales naturelles; il est crucial de la maintenir ou de l'améliorer afin de réduire les risques pesant sur leur pérennisation. Le changement climatique risque d'avoir des incidences sur les forêts tropicales et les populations qui en dépendent. Il est indispensable de déterminer, de prévenir, de surveiller et de gérer les menaces pesant sur les forêts et de les protéger des agents et pressions à effet destructeur

- *Critère 4: Production forestière*

Le maintien des multiples fonctions des forêts leur permettant de procurer les produits ligneux et non ligneux

- *Critère 5: Biodiversité forestière*

Les forêts constituent et doivent continuer d'être un réservoir de biodiversité animale comme végétale





Présentation des Critères et Indicateurs de l'OIBT 2016

- *Critère 6: Protection des sols et des eaux*

Le rôle des forêts tropicales naturelles comme fournisseurs de biens et de services environnementaux multiples devrait être protégé en appliquant des pratiques judicieuses de planification et d'aménagement qui maintiennent les fonctions de l'écosystème et le potentiel des forêts pour leur permettre de délivrer leur gamme complète d'avantages pour la société

- *Critère 7: Aspects économiques, sociaux et culturels*

Il est important d'assurer l'intégration des aspects social, culturel et économique à la mise en œuvre de la GDF. La GDF doit tenir compte de la production forestière (notamment de bois), de la protection environnementale et des questions de développement local. Les forêts tropicales naturelles assurent une vaste panoplie de fonctions socioéconomiques et culturelles, qui doivent être reconnues et maintenues





Chaines de valeur légales et durables

Les chaînes de valeur des produits forestiers doivent intégrer les aspects suivants:

- Respect de la loi

Elément primordial et crucial pour assurer la durabilité et la pérennité des approvisionnements

- Identification des acteurs de la chaîne d'approvisionnement et de transformation des produits forestiers

Tous les acteurs de la chaîne doivent être connus ainsi que leurs rôles et activités pour influencer ou maintenir la durabilité

- Intégration et collaboration des acteurs

Le degré d'intégration et de collaboration des acteurs de chaîne est essentiel

- Catégorisation des produits forestiers mis à marché

Les type de produits et les qualités techniques requises devront être connues

- Bénéfices pour les acteurs locaux et extérieurs

Le marché extérieur est important mais il faut aussi tenir compte des besoins locaux et nationaux





Defis pour la prise en compte de la légalité, la durabilité et de la traçabilité

- Dialogue et interactions entre acteurs

Les parties prenantes intervenant sur la chaîne de production doivent être identifiées et leurs interactions connues

- Meilleure connaissance des marchés

Le marché des produits forestiers ainsi que la qualité exigée doivent être connus

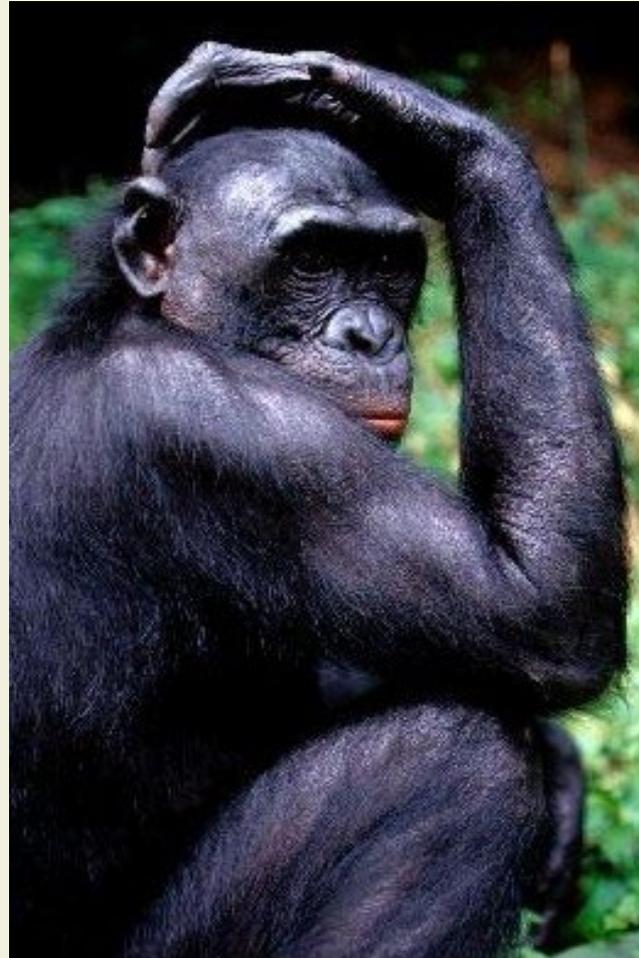
- Prise en compte de la reconstitution de la ressource à la base

La reconstitution des ressources par des voies naturelles et/ou artificielles permet de maintenir la pérennité des approvisionnements du marché en quantité et en qualité

- Système de traçabilité efficace des produits

La connaissance de l'origine des produits forestiers et le maintien de la traçabilité sur tout le parcours du produit jusqu'au client final permet d'éliminer ou de réduire l'illégalité dans la chaîne





Merci pour votre attention